



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 55

octobre | 2020

Editorial



Chers
Payernoises et
Payernois,

Voici quelques
semaines que
j'ai pris mes
fonctions de
syndic et c'est
avec plaisir

que je prends la plume pour vous donner
quelques retours sur notre ville.

Début juillet, l'Abbatiale est ouverte au public. Pendant plusieurs week-end, les habitants de Payerne ont pu découvrir ce joyau avec sa Place du Marché où il fait bon se promener et se reposer. L'ouverture très attendue du Café du Marché avec sa magnifique terrasse a été fortement appréciée.

L'annulation des manifestations des mois d'été a marqué les habitants, mais chacun et chacune a su trouver les ressources et envies de compenser ces manques par des visites de notre belle Suisse et de se retrouver entre amis.

Septembre marque l'ouverture du marché du samedi. C'est une belle réussite avec des stands variés et une ambiance chaleureuse.

Les semaines prochaines seront importantes car la pandémie n'a fait qu'une pause estivale. Merci à chacun et chacune d'observer les règles sanitaires afin de se donner la chance de sortir de cette pandémie.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne plein de couleurs et avec de magnifiques journées.

Eric Küng, Syndic



Vignoble et Route du Moût

à découvrir en pages 8 et 9

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette
Edition

- 2 Les informations Municipales**
 ◇ Communication des décisions municipales en 2020
 ◇ Nouveau système d'amendes d'ordre
 ◇ Election à la Syndicature
 ◇ Personnel communal
- 4 Le portrait**
 ◇ Présentation d'une société locale
 ◇ Nouveaux apprentis et stagiaires
- 6 Les actualités**
 ◇ Marché hebdomadaire
 ◇ Nuit du conte
 ◇ Offres d'emploi
 ◇ Laureus Street Soccer
 ◇ Sport week-end
- 8 Les actualités**
 ◇ Vignoble et Cave L'Abbatiale
- 10 Les actualités**
 ◇ Avenue Général Jomini et route de Grandcour
 ◇ Gestion des places de jeux publiques
 ◇ Quartier du Sansui
- 12 La der**
 ◇ ça s'est passé à Payerne
 ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :
Mme Cynthia Maillat

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :
A. Hochuli, rédactrice
C. Maillat, rédactrice et mise en page
J. Mora, rédacteur
E. Noverraz, rédacteur
F. Leuthold, impression

Parution :
4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Communication des décisions municipales en 2020

Préavis adoptés par la Municipalité

Préavis n° 17/2020

Demande de financement des travaux de rénovation du complexe Piscine-Camping de Payerne

Ce préavis sollicite un accord du Conseil communal en faveur de la Société Coopérative Piscine-Camping de Payerne. Le versement et le prêt bancaire demandés permettront à la société, dont la Commune de Payerne possède des parts sociales, de réaliser la rénovation des bassins, plongeoirs, vestiaires, restaurant et accès aux personnes à mobilité réduite. Le total des travaux prévus s'élève à Fr. 5.4 millions dont Fr. 2.4 millions à la charge de la Commune. La Ville cautionnera également le prêt bancaire de la société d'une valeur de Fr. 3 millions.

Préavis n° 18/2020

Achat - remplacement de véhicules pour les Services d'exploitation

Ce préavis demande au Conseil communal d'autoriser l'achat de véhicules pour les services d'exploitation pour un montant de Fr. 124'000.--. Les véhicules demandés sont les suivants :

- Pelle retro Hyundai R55 W-9A pour le secteur entretien du domaine public ;
- voiture VW Caddy 4x4 pour le secteur des eaux.

Préavis n° 19/2020

Première série de compléments au budget 2020

Par ce préavis, la Municipalité demande une première série de compléments à son budget 2020 d'un montant de Fr. 328'200.--.

Préavis n° 20/2020

Projet de décision déposé par Monsieur le Conseiller communal Franck Magnenat concernant la détermination du nombre de membres de la Municipalité

En date du 2 juillet 2020, le Conseil communal a décidé de prendre en considération le projet de décision déposé par Monsieur le Conseiller Franck Magnenat concernant le

nombre de membres de la Municipalité pour la prochaine législature.

Après analyse, la Municipalité présente ce préavis afin de refuser la proposition citée ci-avant et de maintenir le nombre des membres au sein de l'Exécutif à 5 membres pour la législature 2021 - 2026.

Préavis n° 21/2020

Vente de la parcelle bâtie RF n° 233, rue à Thomas, Payerne

Par ce préavis, la Municipalité propose au Conseil communal de vendre ce bâtiment d'habitation composé au rez-de-chaussée de locaux techniques et d'une pièce pour le rangement, au 1^{er} étage d'une cuisine, d'un séjour, d'une salle d'eau et de chambres, au 2^e étage de chambres et au 3^e étage des combles partiellement aménagées. Le prix de vente, convenu avec l'acheteur est de Fr. 402'555.--.

Préavis n° 22/2020

Arrêté d'imposition pour l'année 2021

L'actuel arrêté d'imposition de notre Commune, valable pour l'année 2020, a été adopté par le Conseil communal le 31 octobre 2019 et approuvé par la Cheffe du Département des Institutions et de la Sécurité, conformément à la publication dans la Feuille des Avis Officiels. La Municipalité avait initialement présenté un arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021. Ce dernier a été amendé par le Conseil communal en date du 31 octobre 2019 ramenant l'arrêté d'imposition à une année soit uniquement 2020. Il est donc nécessaire aujourd'hui de le renouveler.

La Municipalité propose de le maintenir le point d'impôt à 73 pour l'année 2021.

Préavis n° 23/2020 (annule et remplace le parévis n° 10/2020)

Remplacement urgent de l'éclairage public de sécurité au centre-ville

La Municipalité a décidé de retirer le préavis n° 10/2020 et de proposer la réalisation des travaux prévus dans le dit préavis en 2

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

phases distinctes, tout en tenant compte de la législation sur les marchés publics.

La situation est peu confortable au niveau du risque sécuritaire, notamment par le fait que :

- les installations de support de câbles sont vétustes (ancrages et câbles) ;
- l'éclairage des passages piétons n'est plus du tout conforme aux normes en vigueur et la sécurité routière et/ou piétonne n'est plus garantie.

Il devient de ce fait urgent de réaliser un minimum de travaux avant les nuits d'hiver.

Retrouvez tous les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch. **CM**

Election à la Syndicature

Assermentation de Monsieur Eric Küng

Suite à son élection en tant que Syndic le dimanche 23 août 2020, Monsieur Eric Küng a été assermenté.

Mercredi 26 août 2020, Monsieur Eric Küng a été assermenté en tant que Syndic en présence de Messieurs Cédric Moullet, Président du Conseil communal, et René Cusin, Secrétaire. Toute la Municipalité était également présente lors de cette assermentation qui a eu lieu à la salle du Banneret au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.



CM

Nouveau système d'amendes d'ordre

Dès le 1^{er} octobre 2020

Dès le 1^{er} octobre 2020, la Sécurité publique de Payerne délivrera des amendes avec un QR code auxquelles ne seront plus attachés de bulletins de versement.

Ce nouveau système est déjà en activité dans les polices de la Région Morges, La Chaux-de-Fonds, Peseux, Cantons de Bâle-Ville, St-Gall, Zurich et Lucerne.



Afin de connaître les détails de l'infraction ainsi que le montant, il sera nécessaire de scanner le QR code ou de se rendre sur le portail internet de la Commune de Payerne. Par le biais de ce portail (www.amendes.payerne.ch), il sera également possible de payer directement l'amende via une carte de crédit ou Twint.



Pour les personnes ne disposant pas d'un smartphone ou d'un PC, un avis de contravention avec le détail de l'amende comprenant un bulletin de versement sera envoyé automatiquement par la poste. Il sera alors toujours possible de régler le paiement par la voie habituelle.



Sécurité Publique
1530 Payerne

Bulletin d'amende d'ordre
avec délai de réflexion

Nr. 000020021 001 6

Vous avez enfreint la loi sur les amendes d'ordre. Pour plus de détails veuillez scanner le QR-code ci-dessous :



Si vous ne parvenez pas à scanner le QR-code, veuillez accéder au site web ci-dessous :

<https://amendes.payerne.ch>

Une brochure contenant un complément d'information est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.payerne.ch.

Sécurité Publique, rue de Savoie 1, Case postale 112, 1530 Payerne

police@payerne.ch

Tél : 026 662 65 50

Du lundi au vendredi :

08h00 – 11h30

14h00 – 17h00, jeudi ouvert jusqu'à 17h30

Retour

PORTAIL AMENDES

Informations sur le numéro d'amende 5210039

Type de véhicule	AUT	Montant	CHF 40.00
Véhicule	VD99999	à régler avant le	10.10.2020
Date et heure	10.09.2020 14:07		
Lieu	Grand'Rue 14, 1530 Payerne, CH		
Infraction	252 à Stationner hors des cases - jusqu'à deux heures		
Agent	SAVARY S.		

Payer en ligne

Moyens de paiement

VISA, MasterCard, Twint, PostFinance

Autres options

Définir conducteur / Commander un bulletin de versement

Stéphane Savary

Personnel communal Engagements

- Madame Hélène Lelièvre, engagée au 1^{er} octobre 2020 en qualité de coordinatrice pédagogique au secteur Jeunesse et intégration.

Départs

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal, départ au 15 septembre 2020.

Ann-Karin Aebi

LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

--	--

LE PORTRAIT

Nouveaux apprentis et stagiaires

La Commune a eu le plaisir, début août, d'accueillir 7 nouveaux apprentis. Deux employés de commerce, une stagiaire MPC, une stagiaire socio-culturelle, un agent d'exploitation et deux horticulteurs

Bryan Michel, apprenti de commerce, 1^{ère} année

Bryan a 15 ans et habite à Léchelles. Ayant terminé l'école obligatoire en 2020, il a décidé de commencer un apprentissage de commerce en voie élargie. Sa première année d'apprentissage se déroulera au sein du Greffe. Afin d'explorer plusieurs aspects du travail dans une Administration communale, il passera sa 2^e année au Service à la population et sa 3^e année au sein du Service des finances.



Bryan Michel

Clémence Le Coultre, apprentie de commerce, 1^{ère} année

Clémence a 16 ans et habite à Curtilles. Ayant terminé l'école obligatoire en 2020, elle a décidé de commencer un apprentissage de commerce en voie élargie. Sa première année d'apprentissage se déroulera au sein du Service à la population. Afin d'explorer plusieurs aspects du travail dans une Administration communale, elle passera sa 2^e année au Service des finances et sa 3^e année au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments, Constructions, environnement et patrimoine et Urbanisme et travaux.



Clémence Le Coultre

Rita Da Costa Duarte, stagiaires MPC

Rita, 19 ans et habitant à Avenches, a effectué

3 ans d'école de commerce au Gymnase Intercantonal de la Broye. Elle débute son stage d'une année en vue de l'obtention de son CFC avec maturité commerciale. Cette dernière lui ouvrira les portes des hautes écoles spécialisées. Durant ce stage, elle découvrira une large palette d'activités administratives puisqu'elle officiera au Greffe municipal, au Service de la population, à la Sécurité publique et au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments, Constructions, environnement et patrimoine et Urbanisme et travaux.



Rita Da Costa

Méline Godel, stagiaire socio-culturelle

Après 3 ans d'École de Culture Générale domaine pédagogique et social, Méline a 18 ans et souhaite effectuer sa maturité spécialisée qui lui permettra d'entrer dans une haute école et continuer sur la voie d'animatrice socio-culturelle ou encore en psychologie. Au sein du secteur Jeunesse et Intégration de la Commune de Payerne et son personnel compétent, la jeune dideraine découvrira le métier d'animatrice socio-culturelle et toutes les belles facettes qui en découlent.



Méline Godel

Loïc Zurkinden, agent d'exploitation, 1^{ère} année

Loïc a 16 ans et habite à Payerne. Ayant terminé l'école obligatoire en 2020, il a décidé de commencer un apprentissage d'agent d'exploitation, orientation voirie. Il effectuera ses 3 ans de formation dans le secteur de l'entretien du domaine public.



Loïc Zurkinden

Sacha Beuret, horticulteur, 1^{ère} année

Sacha, 16 ans et habitant à Chabrey, a terminé l'école obligatoire en 2019. Après avoir effectué un stage d'une année en tant que paysagiste, il débute son apprentissage d'horticulteur, orientation floriculture. Il effectuera ses 3 ans de formation au sein du secteur des Parcs et promenades.



Sacha Beuret

Benjamin Oguey, horticulteur AFP, 1^{ère} année

Benjamin, 20 ans et habitant à Payerne, a terminé l'école obligatoire en 2017. Après avoir effectué un stage de plusieurs mois en tant qu'horticulteur, orientation paysagiste, au sein du secteur des Parcs et promenades de la Commune de Payerne, il confirme son intérêt pour le métier en entamant une formation AFP de 2 ans.

Carine Celato



Benjamin Oguey

LES ACTUALITÉS

Marché hebdomadaire

Retour sur l'ouverture du 5 septembre 2020



Samedi 5 septembre, la Place du Marché ne pouvait que mieux porter son nom.

En effet, après plus de deux ans de travaux, la zone piétonne des environs de l'Abbatiale accueillait son tout premier marché du samedi. Celui-ci se veut complémentaire à l'autre événement hebdomadaire du jeudi.

La météo a été radieuse et le public a répondu présent. Pour cette première, de

nombreuses animations ont rythmé cette journée ensoleillée : grimages pour les enfants, concert de la guggenmusik « Les Rebbiboels » ou démonstrations d'une école de cirque.

« Je suis vraiment très contente que ce lieu magique revive. L'Abbatiale est majestueuse et ces deux marchés hebdomadaires permettent de favoriser le commerce local. Il nous donne l'occasion de nous retrouver entre Payernois et habitants du dehors » témoigne une habituée des lieux.

Quant à l'un des 27 marchands présents, lors de cette inauguration, il se dit « heureux de pouvoir aller au contact de la clientèle, après une période COVID très difficile. »

A noter que les marchés du jeudi et du samedi coexisteront. Alors, venez flâner et profiter d'un lieu de rencontres et de partage.

Horaires : marché du jeudi (6h00-12h00) / marché du samedi (8h00-13h00).

EN



Nuit du conte

Samedi 21 novembre 2020

Une Nuit qui conte...

La Nuit du Conte est une manifestation qui se déroulera dans la nuit du 21 novembre 2020. De 18h00, jusqu'à 06h00.

Cet événement a pour but de rassembler enfants comme parents et les invite à suivre des contes, dans différents lieux de la ville de Payerne. L'Abbatiale proposera le spectacle d'ouverture. Les contes seront réalisés par des artistes suisses, mais également par des conteurs venant de France et même du Portugal. Tout est prévu : des salles dédiées volontairement au repas et au repos seront mises à disposition des visiteurs, afin qu'ils puissent profiter pleinement de cet événement sur toute sa durée. Les normes sanitaires en vigueur seront appliquées durant l'ensemble de la soirée. Inscriptions des participants et masques seront obligatoires. Le KVO sera ouvert à la restauration. Soupe et boissons seront au

menu.

Informations complémentaires prochainement disponibles sur www.payerne.ch

EN



Offres d'emploi Apprentissages pour la rentrée 2021

Pour la rentrée 2021, la Commune de Payerne engage

un(e) apprenti(e)s de commerce

Mme Carine Celato, responsable de la formation des apprentis, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 026 662 65 15 ;

un(e) apprenti(e) agent(e) d'exploitation, orientation conciergerie

Entrées en fonction : 1^{er} août 2021 (formation de 3 ans)

Des renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être demandés auprès de M. François Savary, chef de secteur exploitation bâtiments, au 026/662.66 55 ;

Les offres complètes sont disponibles sur www.payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Laureus Street Soccer

Première place pour l'équipe de Payerne

Le Laureus Street Soccer est une ligue de football de rue interculturelle pour les enfants et les jeunes entre 10 et 21 ans.

Dans ce cadre, l'équipe de Payerne formé de jeunes qui participent aux activités mis en place par le secteur Jeunesse et Intégration, participe depuis trois ans aux finales régionales ayant lieu à Berne. Les jeunes

de cette année ont démontré, lors de cette journée footballistique, l'étendue de leur savoir-faire et de leur enthousiasme.

Ainsi le dimanche 6 septembre 2020, l'équipe de Payerne s'est emparé de la première place et remporté la coupe de champion dans la catégorie des moins de 16 ans. Cette première place est synonyme de qualification

à la finale nationale qui aura lieu à Lucerne le 24 octobre 2020.

Croisons les doigts pour eux afin qu'ils réussissent un joli tournoi !

Châu Phan



Sport week-end

Langage universel, dénominateur commun qui fait tomber les barrières, la fonction sociale du sport (ou plutôt du mouvement en collectivité) est parfois sous-estimée.

De fait, le sport amène des enfants et des jeunes à se rencontrer tout en gommant le contexte dans lequel ils évoluent. Origine, culture, religion n'ont que peu d'importance, seules comptent les règles du sport, le plaisir de la rencontre et le respect. C'est ainsi que « Sport Week-end » est né. Depuis maintenant quatre ans, « Sport Week-end » offre la possibilité aux jeunes de Payerne et alentours d'exercer une activité sportive le week-end en salle de sport.

Les séances auront lieu un à deux week-ends par mois, de septembre à mars.

Lors de ces week-end dédiés aux activités sportives, les jeunes peuvent se retrouver dans un cadre sécurisant avec des

professionnels du travail social. Les activités proposées peuvent être des sports d'équipes tels que le football, le basket, volleyball, etc. mais il peut également avoir des activités individuelles comme le badminton, du tennis, du parkours, etc.

Pour les activités en salle de sport, des mesures sanitaires seront mis en place afin que tous les participants puissent profiter de ces moments.

Pour toutes informations concernant « Sport Week-end », vous pouvez vous adresser à Châu Phan soit par e-mail à chau.phan@payerne.ch soit par téléphone au 026 662 65 06.

Châu Phan

Ouvertures de salles du gym

LES WEEK-END DE 14H00 À 17H00

POUR LES 10 ANS À 15 ANS	POUR LES FILLES	POUR LES 16 ANS À 25 ANS
26 SEPTEMBRE	10 OCTOBRE	27 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE	21 NOVEMBRE	4 ET 11 OCTOBRE
7 NOVEMBRE	19 DÉCEMBRE	8 ET 22 NOVEMBRE
12 DÉCEMBRE	16 JANVIER	15 ET 20 DÉCEMBRE
9 JANVIER	15 FÉVRIER	10 ET 17 JANVIER
4 FÉVRIER	20 MARS	7 ET 14 FÉVRIER
11 MARS		14 ET 21 MARS

Payerne

LES ACTUALITÉS

Vignoble et Cave L'Abbatiale

Route du Moût et nouvelles de la cave

25^e Route du Moût

Lavaux

Les 2 et 3 octobre prochain, des attelages relieront la Ville de Payerne à ses domaines viticoles en Lavaux pour ramener le moût vendangé à la cave de la Reine Berthe. Pour cette 25^e édition, les vins ainsi que les spécialités du terroir payernois seront à l'honneur.

C'est un voyage hors du temps à l'heure des vendanges. Depuis 1996, emmenés par Monsieur Daniel Jomini, quatre attelages tirés par des chevaux vont revivre la tradition viticole payernoise en ramenant le moût à la cave L'Abbatiale. Durant deux jours, le convoi traverse une partie du Canton de Vaud au rythme des chevaux, en empruntant l'itinéraire des charretiers d'autrefois.

Le périple débute le vendredi matin sur la place de la Concorde. Après une journée de voyage, le convoi arrive vers 19h en Lavaux.

Le lendemain matin, le 3 octobre, les attelages, bossettes pleines, prennent la route du retour en direction de la cité de la Reine Berthe. Les calèches parcourent une cinquantaine de kilomètres jalonnés de haltes avec dégustation avant de regagner Payerne aux alentours de 18h30.

Sur la Place du Marché, où les festivités ont déjà commencé, l'arrivée des bossettes donne lieu à de nombreuses réjouissances, à commencer par la dégustation du moût nouveau servi à la population, dans une ambiance de fête des vendanges.

Festivités d'automne sur la Place du Marché

De nombreuses festivités seront organisées durant toute la journée du samedi sur la place Général Guisan. De 09 h 00 à 18 h 00 se tiendra un marché d'automne aux saveurs du terroir présentant une foule de produits artisanaux : bijoux, objets de décoration en tous genres, bricelets sucrés et salés, etc. De 11 h 00 à 22 h 30, les membres du Lion's Club proposeront boissons et de succulentes pizzas au feu de bois. Les bénéfices engendrés par le Lion's Club seront entièrement reversés

à l'Association « Table Couvre-toi ».

Côté animations, des balades à dos d'âne seront proposées ainsi que des ateliers de découpe et décoration de courges. A l'approche d'Halloween, les enfants comme les adultes pourront s'en donner à cœur joie et laisser leur créativité s'exprimer.

Les enfants pourront profiter d'une exposition d'animaux de la ferme. Les amateurs de vins auront quant à eux la possibilité de déguster une sélection des vins de Payerne, le tout dans une ambiance chaleureuse avec le groupe « Caravane Mango » qui se fera une joie de donner trois petits concerts à 11 h 00, 14 h 00 et 16 h 00.

Organisée conjointement par Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme, la Société de Développement de Payerne et le Lion's Club, la manifestation est devenue, au fil des éditions, un rendez-vous phare du premier samedi d'octobre.

Samedi 3 octobre 2020 : Route du Moût et festivités à Payerne

- 08 h 00 Départ du vignoble de Montagny
- 08 h 30 Epesses (Sortie direction Rivaz)
- 10 h 00 La Tuilière (Café du Soleil)
- 11 h 00 Forel-Lavaux, Place des Cornes de Cerf
- 12 h 00 Mézières, Place devant l'église
- 12 h 30 Carrouge, Place devant la Salle communale
- 14 h 30 Moudon, Place de l'Hôtel du Chemin de Fer
- 15 h 30 Lucens, Place de la Couronne (Bâtiment administratif)
- 16 h 30 Villeneuve, Auberge communale
- 17 h 00 Granges-Marnand, Place de l'Hôtel du Pont
- 18 h 00 Fétigny, Place devant l'école
- 18 h 30 Payerne, arrivée sur la Place du marché

Sur tout le parcours, dégustation du moût nouveau et verre de l'amitié.

Festivités à Payerne

- 09 h 00 - 18 h 00 : Marché d'automne Animations pour enfants, balades à dos

d'âne, exposition d'animaux

- 10 h 00 - 16 h 00 : Atelier de découpe et décoration sur courges
- 11 h 00/14 h 00/16 h 00 : Mini concerts « Caravane Mango »
- 11 h 00 - 22 h 00 : Petite restauration par les membres du Lion's Club
- Dès 18 h 30 : Dégustation du moût

Pour tout renseignement :
Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme,
026 662 66 80
www.estavayer-payerne.ch



Nouveau vigneron tâcheron au vignoble

Après 30 ans passés au sein du vignoble payernois, Monsieur Nicolas Pittet, vigneron tâcheron de la Commune de Payerne, a fait parvenir sa démission au 31 octobre 2020. La Municipalité profite ici de le remercier pour sa collaboration durant ces nombreuses années. Afin de le remplacer, l'Exécutif a engagé Monsieur Arthur Pidoux âgé de 24 ans. Ce jeune technicien vitivinicole est actuellement chef de culture sur le domaine

LES ACTUALITÉS

de Payerne. Cet engagement permet une reprise dudit domaine dans la continuité d'une collaboration d'ores et déjà bien établie avec Monsieur Gilles Musy, caviste-oenologue. La Municipalité lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

Distinctions 2020

Les crus de la Cave L'Abbatiale se sont particulièrement distingués cette année.

Tour Bertholod, 2019

3^e place au Mondial du Chasselas sur 550 vins



Château de Montagny

12^e place au Mondial du Chasselas sur 550 vins



Vieilles Vignes 2019

Teize Vents 2019



Noté 16.5/20 pour



les Chasselas à vinification spéciale dans le magazine VINUM

Sauvignon blanc 2019



Gamaret-Garanoir



Viognier



Nominé pour la finale des 6 meilleures spécialités blanches de Suisse

Rosé de Gamay 2019



Pinot Noir 2019



Merlot 2018



De plus, le Merlot du Château de Montagny 2018 a obtenu une médaille d'or au Mondial du Merlot.

Enfin, Le Pinot noir 2019 a obtenu une magnifique médaille d'argent au Mondial du Pinot

Nouveau local de dégustation

Après la création du KVO, la Cave l'Abbatiale continue à moderniser ses locaux afin de recevoir ses clients.

Ce nouveau local de dégustation situé à l'arrière du KVO recevait auparavant deux

carnotzets. Ils ont été rénovés et mis au goût du jour.

L'objectif de cette rénovation est de mettre en avant le patrimoine et le vignoble de la Commune de Payerne mais également accueillir les touristes venus visiter l'Abbatiale.

Dans ces locaux, vous retrouverez un peu d'histoire, la localisation des vignes ainsi que les différentes terres sur lesquelles elles sont cultivées.

Depuis début juillet, ils sont prêts à vous recevoir pour une dégustation des succulents crus de la Cave L'Abbatiale. **CM**



LES ACTUALITÉS

Avenue Général Jomini et route de Grandcour Assainissement des infrastructures

En vue de la mise en service à Payerne de la future station d'épuration intercantonale de l'Éparse (STEP), à l'horizon 2025, la Municipalité a décidé d'entreprendre la mise en séparatif du tronçon de collecteurs communaux compris entre le giratoire Général Guisan et la rue des Mouettes. Ce secteur représente une artère principale de l'évacuation des eaux de la ville. En effet, il récolte toutes les eaux en provenance du quartier de la Colline, de l'Hôpital, de la Fenette, du Sansui, de la route de Corcelles, de la Grosse-Pierre, des écoles, du stade, des Grandes-Rayes et de la route de Neuchâtel. Cela regroupe toute la partie est de la Ville. Depuis la rue des Mouettes, les eaux usées seront acheminées à la STEP via le collecteur existant situé dans la rive droite de la Broye.

En parallèle de ces travaux, un réseau de chauffage à distance (CAD) était également projeté. Il était dans un premier temps prévu de réaliser une partie du réseau de distribution de chaleur, dans le secteur compris entre le giratoire Général Guisan et le pont sur la Broye. Le préavis n° 11/2020 comprenant la mise en séparatif des eaux, le remplacement de la conduite d'eau potable et la réalisation du réseau de chauffage à distance a été amendé par le Conseil communal. De ce fait, la réalisation du chauffage à distance devra

faire l'objet d'un nouveau préavis à l'attention du Conseil communal.

La conduite d'eau potable communale (EP) sera également remplacée, ainsi que l'intégralité des raccordements privés se trouvant dans l'emprise du domaine public. Les autres services (électricité, télévision, téléphone, etc.) en profiteront également pour remettre à jour leurs installations.

Enfin, au niveau de la chaussée, un réaménagement de la géométrie en faveur de la mobilité douce devrait suivre la réalisation des infrastructures citées ci-dessus, sur le tronçon compris entre le giratoire Général Guisan et le carrefour de la route de Neuchâtel.

Deux chantiers distincts démarreront ainsi, selon la planification suivante :

Secteur 1 : Rue des Mouettes vers le giratoire Général Guisan (mise en séparatif, EP) : printemps 2021 au printemps 2023.

Durant ces travaux, et de par leur importance, toute la route sera fermée, par tronçons successifs d'environ 80 m. Tout sera mis en œuvre pour que le transit piétonnier puisse être maintenu.

Secteur 2 : Rue des Mouettes vers le pont sur la Broye (EP) : printemps 2021 à printemps 2021

Durant ces travaux, la route sera fermée sur une demi largeur partout ou cela sera possible, par tronçons successifs d'environ 80 m. Tout sera mis en œuvre pour que le transit piétonnier puisse être maintenu.

La réalisation de ce très important projet permettra à la Ville de Payerne de délester la STEP d'une importante quantité d'eau claire parasite.

Frédéric Monney



Gestion des places de jeux publiques

Les places de jeux publiques sont essentiellement destinées aux enfants accompagnés de leurs parents. Toutefois, ces lieux généralement situés dans un écrin de verdure sont également ouverts à toute la population en journée comme lieu de délasserment. Comme ces places publiques sont soumises à plusieurs contraintes, notamment la sécurité des jeux, l'entretien de ceux-ci, leur contrôle permanent, le respect des directives BPA des zones de chute, les déprédations, les déchets générés par les utilisateurs, le choix des remplacements des jeux, la Municipalité a mis sur pied une commission « Places de Jeux et de loisirs » qui se réunit environ tous les 2 mois pour faire le point. Si une place de jeux est essentiellement destinée à être occupée la journée, certaines places sont parfois employées durant la nuit par des individus peu scrupuleux. La

Municipalité a pu constater que durant les nuits d'été, il y a une recrudescence des déprédations, des déchets jonchant le sol et le mobilier, des problèmes de bruit, notamment à cause de sons inappropriés pour ces lieux généralement calmes. De ce fait, la Municipalité a dû prendre des mesures. Depuis juillet 2020, les places de jeux sont interdites d'accessibilité entre 22 h 00 et 08 h. 00 Une nouvelle signalisation a été mise en place afin d'informer les utilisateurs des règles de fréquentation du parc notamment l'interdiction de fumer dans le périmètre des parcs. Des contrôles sont effectués par la gendarmerie et plusieurs dénonciations ont déjà été exécutées. Ces mesures ont porté leurs fruits, le calme nocturne est revenu, ceci pour le bien du voisinage.

Ernest Bucher



LES ACTUALITÉS

Quartier du Sansui



Objectifs en termes de connexions naturelles

Dans les secteurs urbanisés, les zones de détente et de verdure se font de plus en plus rares, malgré leur intérêt non négligeable pour la beauté du paysage et le bien-être ressenti des habitants d'un quartier.

Par ailleurs, les zones vertes en ville sont un atout devenant essentiel pour la continuité des corridors biologiques mis en place dans les secteurs agricoles qui entourent les villes.

Sur cette parcelle, le souhait est de réaliser de petites structures pour la faune et la flore. D'autres projets de ce type pourraient voir le jour en ville. Ainsi répartis à intervalles réguliers dans les zones urbaines, il est possible de créer des couloirs de déplacements intéressants pour la faune, ou tout simplement de petites oasis servant d'habitat et de refuge à de petites espèces (insectes et oiseaux notamment).

Un projet participatif !

Ce type de projet demande un investissement important en temps. C'est pour cela que l'association « Les Travailleurs de la Pensée » accompagne la population, en particulier les parents avec leurs enfants, afin de construire ensemble cette place. Au travers d'ateliers et de journées de travail, tout un chacun pourra participer à sa mesure et ses possibilités.

Sous l'égide et l'expertise du secteur des Parcs et Promenades de la Commune de Payerne, cet endroit prendra l'allure d'une vraie oasis pour la faune et la flore.

Parrainage

Dans le cadre des projets « qualité de vie », un groupe d'habitants payernois a émis le souhait d'avoir un terrain pour favoriser à la fois les aspects de la biodiversité et de l'éducation.

Pour répondre à cette demande, la Commune de Payerne a décidé de mettre à disposition un espace propice dans le quartier du Sansui.

Grâce à l'accompagnement de l'association, « Les Travailleurs de la Pensée », une partie de la zone écologique du Sansui pourra être réalisée afin de mettre en avant la contribution de la population.

La Commune a décidé de permettre à

Zone de biodiversité

ceux qui le souhaitent, de contribuer financièrement à la création de cet espace sous forme de parrainage.

Par la suite, cet endroit permettrait la création d'ateliers pédagogiques destinés aux enfants dans le but de leur apprendre, par exemple la culture des fruits et des légumes, le rythme des saisons, etc.

Vous souhaitez contribuer à la création de cette zone de biodiversité et éducative au Sansui ? Le formulaire ci-dessous est à remplir et à retourner au plus vite à l'adresse suivante :

Secteur Jeunesse et Intégration, Hôtel de Ville, Case postale 112, rue de Savoie 1, 1530 Payerne.

AH

Désignation	Montant Pièces/m3,m2,m1	Nombres Pièces/m2	Total
Arbustes indigènes	3 CHF pièce		
Arbres fruitiers	80 CHF pièce		
Pierriers	10 CHF 1-2 m3		
Prairie sèche	2 CHF m2		
Muret sec	20 CHF m2		
Clôture naturelle	5 CHF m1		
TOTAL CHF			

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

Adresse e-mail :

.....

Numéro de téléphone :

.....

Vous serez contacté pour le règlement du montant par le secteur Jeunesse et Intégration.

En cas de questions, contactez-le : 026/662 65 07

LA DER

ça s'est passé à Payerne



Création d'une fresque humaine au pied de l'Abbatiale
Mercredi 29 juillet 2020



Tournoi de Street soccer
Samedi 29 août 2020

Retour en images



Présence de Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset le jour
de l'inauguration officielle de l'Abbatiale
Jeudi 3 septembre 2020

Prochaines manifestations

Les manifestations ci-dessous auront lieu sous-réserve de la situation sanitaire, des annulations ou reports ne sont pas exclus.

Samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020
Tournoi populaire Unihockey Club Payerne
Centre sportif des Rammes

Samedi 3 octobre 2020
Route du Moût Place du Marché

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020
Vente paroissiale catholique Halle des Fêtes